LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

LE NUMERO 5 CENTIMES

NEUVIEME ANNEE. - N° 2 — VENDREDI 2 JANVIER 1903

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50.	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50.	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les agences de publicité
ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

DEPARTEMENT DU NORD

ÉLECTION SÉNATORIALE
du 4 Janvier 1903

Edouard DELESALLE
CANDIDAT
des Organisations Socialistes Indépendantes

Nos bureaux et nos ateliers étant fermés à l'occasion des *Fêtes du Nouvel An*, nous ne paraîtrons pas demain

A nos lecteurs,

Un antique usage veut que l'on échange des souhaits à chaque renouvellement d'année.

Rien ne peut nous être plus agréable que de saisir cette occasion pour dire à tous ceux qui nous ont soutenus dans les luttes passées qu'un lien étroit de reconnaissance et d'affection nous liant à eux, c'est du fond de notre cœur que partent les vœux que nous formons pour leur parfait bonheur.

LA RÉDACTION.

L'Élection de Dimanche

Maintenant que l'on sait, — grâce à nous, beaucoup ! — dans quel but fut « réactionnarisé » le Congrès « républicain » d'où est sortie la candidature de M. Poté ; maintenant que les masques sont arrachés, que la situation est éclaircie, il nous est sans doute permis de parler d'une candidature sortie d'un Congrès, non truqué, celui-là, — de la candidature Delesalle.

Et nous nous trouvons d'autant plus à l'aise pour le faire que nul parmi nos lecteurs n'a prêté à notre ami Delesalle l'espoir de convaincre ou de séduire la majorité du Suffrage restreint du Nord !...

Ce ne fut pas davantage dans cette perspective, que le Congrès socialiste de Douai — présidé par le maire de Fourmies, décida d'entrer en lutte.

On sait que l'opinion socialiste est partagée en deux fractions : l'une qui boude à tout et à tous et que l'on appelle « intransigeante » ; l'autre qui, sans perdre un seul instant de vue le but socialiste, s'adapte au milieu actuel et essaye de le faire concourir à ses vues.

La première de ces fractions avait posé la candidature de Delory ; la seconde devait-elle suivre aveuglément ?

Cette question soumise au Congrès de Douai fut résolue négativement, et l'on décida de choisir un candidat susceptible de réunir les suffrages de tous les socialistes indépendants, — non pour diminuer l'autorité ou le prestige de Delory, mais pour permettre aux deux fractions socialistes de se mesurer dans une arène où le socialisme ni la République ne courront de risques.

Et c'est alors que Delesalle, sollicité unanimement, accepta de se sacrifier, une fois de plus, au service de son parti.

« Une fois de plus », n'est pas trop dire, car quel est l'électeur ayant vécu ces vingt dernières années de luttes politiques qui oserait prétendre que dans toutes les batailles qu'il a engagées et soutenues, Delesalle ait jamais cherché un profit ou obéi à une ambition personnels ?

On peut ne pas partager toutes les idées de Delesalle, mais ce que l'on ne peut pas faire, c'est lui contester les qualités d'abnégation et de désintéressement qui sont le fond même de son activité politique.

C'est à ces qualités trop rares, hélas ! que le Congrès de Douai a fait encore une fois appel, et Delesalle s'est livré à ses amis, sans envisager les amertumes et les déboires inséparables de toute candidature.

Nous ferions injure à Delesalle lui-même et aux délégués sénatoriaux socialistes en prônant autrement une candidature qui n'a surgi que pour permettre aux électeurs socialistes indépendants du second degré de se compter sur le nom de l'homme qui personnifie leur politique — la notre, — dans la région du Nord.

D'ailleurs, Delesalle s'explique sur le caractère de sa candidature dans un manifeste qu'on trouvera plus loin et qu'on nous reprocherait justement de paraphraser.

Nous nous associons entièrement à ses déclarations et nous sommes persuadé qu'il n'est pas un seul socialiste rêvant de la grandeur de son parti qui ne fera comme nous.

G. SIAUVE-EVAUSY.

Aux délégués sénatoriaux
SOCIALISTES

Citoyens,

Invité par les délégués sénatoriaux appartenant aux organisations socialistes indépendantes à être leur candidat à l'élection sénatoriale prochaine, j'ai accepté cette invitation.

J'ai dit au Congrès de Douai la signification de ma candidature au point de vue de la tactique à observer par le prolétariat socialiste : mes déclarations ont reçu l'approbation unanime du Congrès. Vous les trouverez d'autre part.

Je ne m'adresse qu'aux délégués sénatoriaux socialistes ; je sollicite exclusivement les suffrages de ceux qui, persuadés que les misères engendrées par le régime capitaliste sont dues à la concentration, entre quelques mains, des moyens de production et d'échange, sont convaincus aussi que la possession collective de ces instruments de la richesse assurera seule l'affranchissement de l'humanité laborieuse.

J'ajoute qu'étant socialiste, je suis nécessairement républicain et anticlérical : républicain parce que la République est pour le prolétariat l'outil le plus solide — plus solide que toutes les secousses et que toutes les violences — de son émancipation intégrale ; anticlérical parce que la religion, c'est la résignation et la servitude.

Je ne sépare pas ma foi socialiste et la forme républicaine ; elles me paraissent inséparables.

Ces déclarations étaient sans doute superflues ; j'ai derrière moi assez d'années de lutte et de propagande pour que vous connaissiez ma pensée.

Encore quelques mots cependant :

En dépit des apparences, je ne perds pas l'espoir que, renonçant à leurs exagérations de façade pour mettre d'accord leurs paroles et leurs actes, les dirigeants du P. O. F. soient obligés de comprendre qu'on peut être socialiste sans se courber sous leur joug, et qu'ils ne peuvent prétendre incliner sous leurs décisions tous les cerveaux socialistes.

J'attends les élections municipales prochaines pour savoir s'ils imposeront à leurs municipalités l'interdiction des alliances d'hier, plus nécessaires aujourd'hui que dans le passé.

Je suis persuadé qu'ils ajouteront sur ce point une nouvelle violation de leurs propres règles à celles qu'ils ont déjà commises sans trop de souffrance.

Et j'imagine qu'alors, reconnaissant leur erreur passagère, ils admettront que, dans le Parti maître constant de sa direction générale, le groupe socialiste communal soit, sans réserves, libre de ses allures et de ses décisions locales, comme la Fédération d'arrondissement maîtresse de son action fédérale.

Ainsi, sans contrainte ni soumission de personne à quiconque, dirigeant par des voies convergentes les libres efforts de tous vers un idéal commun, le Parti Socialiste français édifiera son unité sur la diversité des moyens et des tempéraments.

A ceux qui pensent que là est l'avenir de notre parti ; à ceux qui admettent que dans ces conditions, seules dignes d'esprits affranchis, peut se faire l'unité de l'action du prolétariat socialiste français, je demande leurs suffrages.

Je souhaite qu'ils soient assez nombreux pour que nos camarades du P. O. F., se rendent enfin compte qu'ils n'ont pu, dans ce département, courber aveuglément sous leur unique direction les socialistes indépendants prêts à toutes les conciliations dictées par l'intérêt de l'idée commune, mais non à toutes les soumissions.

Ed. DELESALLE.
Ancien adjoint au maire de Lille.

***

Nous reproduisons ci-dessous les déclarations faites au Congrès de Douai par notre ami Delesalle :

Camarades,

Je ne saurais m'opposer à ce que vous fassiez sur mon nom l'affirmation de la pensée socialiste indépendante aux élections sénatoriales prochaines.

J'ai pu parfois, me refuser à des candidatures qui m'eussent, par un succès possible, conféré un mandat que je n'aurais pu remplir qu'imparfaitement ; mais en une élection, où il s'agit non de succès, mais d'une manifestation utile et intéressante, mon nom sera toujours à votre disposition.

J'accepte d'ailleurs volontiers, car je n'ignore pas l'esprit qui vous anime ; et je sais qu'en dépit des attaques et des injures prodiguées hebdomadairement par le journal du Parti Ouvrier Français aux socialistes dont l'indépendance ne se courbe pas sous ses prétentions ridicules, vous poserez l'élection sur le terrain des idées et vous ne donnerez pas à ma candidature le caractère d'une sorte de concurrence personnelle contre le citoyen Delory pour qui j'ai conservé, en dépit des erreurs où son parti l'entraîne, quelque sympathie née des années de luttes et de succès communs.

Nous ne nous adresserons, pour solliciter leurs suffrages qu'aux électeurs sénatoriaux socialistes.

Nous leur dirons que nous sommes et restons fidèles au programme complet du socialisme international et nous leur demanderons non de voter pour un homme, mais d'affirmer sur mon nom la politique qui, sans rien abdiquer des visées idéales communes aux socialistes du monde entier et sans se refuser à changer d'un seul coup, si quelqu'un en fournit le moyen, la face économique de l'univers, sait aussi demander à chaque jour et à chaque circonstance son contingent de réformes et de progrès utiles à l'organisation de la classe ouvrière, à l'amélioration du sort du prolétariat, et par là à son émancipation.

Nous leur dirons qu'à notre avis — quels que soient les services rendus — personne n'a le droit de s'ériger en une sorte de pape du socialisme imposant au prolétariat les interdictions éternelles d'une sorte de Syllabus : et qu'au contraire, maître souverain de son action, le parti socialiste doit savoir l'adapter constamment aux événements et aux transformations sociales, et montrer ainsi qu'il est véritablement un parti de science et de vérité, et non de crédulité et de foi.

La conquête des Pouvoirs publics

Nous pensons, n'est-ce pas, que la conquête intégrale des pouvoirs publics doit être poursuivie par le prolétariat qui y trouvera le moyen de précipiter, par des préparations successives, l'heure de la transformation décisive de la société capitaliste ; mais nous n'imposons pas de limites à cette conquête, et s'il a pu paraître utile à notre parti de conquérir des conseils d'arrondissement dont le rôle est si réduit, il pourrait paraître à l'avenir plus intéressant de s'emparer, même en le partageant, du pouvoir supérieur du gouvernement, par qui tant de réformes partielles peuvent être réalisées ou votées pour le plus grand bien matériel et moral de la classe ouvrière. Nous avons assez de confiance dans l'intelligence des travailleurs de France pour supposer qu'ils sauraient distinguer, parmi les actes gouvernementaux, l'effort utile de leur représentant au pouvoir et les conséquences fécondes qui résulteront de cet effort. Et il nous suffit pour ne pas redouter de voir le socialisme compromis en des aventures dangereuses, que le parti ne soit engagé et ne soit maintenu dans la participation qu'avec son assentiment donné dans des conditions prévues et arrêtées par ses Congrès.

Les Alliances utiles

Nous voulons que les socialistes aient une organisation particulière consacrée spécialement à la défense des intérêts de la classe ouvrière, mais nous disons aussi que, sans renonciation ni abdication le parti socialiste peut parfois trouver en des alliances avec les partis les plus rapprochés de lui, le meilleur moyen de servir, sans les compromettre, ces intérêts de classe. Et si, peu soucieux de mettre d'accord leurs paroles et leurs actes, d'autres socialistes nous accusent encore de prêcher ainsi le « négoce des classes », nous les renverrons aux votes par lesquels les principales municipalités du P. O. F., dans le Nord, viennent, par l'élection d'un mélange de délégués sénatoriaux épartie socialistes et partie radicaux, de constater avec loyauté mais avec éclat, leurs alliances passées.

Le vote des réformes budgétaires

Enfin, d'accord avec les socialistes pour — dans la mesure où les travailleurs n'en seraient pas les premières victimes, — refuser aux gouvernants les crédits contraires à nos principes, nous restons d'autre part persuadés que le meilleur moyen dont dispose un député socialiste pour contribuer à l'amélioration immédiate du sort des prolétaires, c'est, avec la transformation de la législation du travail, l'introduction dans le budget national, des crédits affectés à l'élévation du niveau intellectuel et moral des enfants ouvriers, à la protection du travail et des salaires des travailleurs adultes et à l'entretien des travailleurs épuisés.

Et trouvant puéril, lorsque ces résultats ont été obtenus en détail de les repousser en bloc, nous disons que le vote global du budget est une affaire d'appréciation annuelle, et que le groupe parlementaire socialiste ne doit pas sacrifier à une vaine et stérile manifestation une parcelle d'amélioration sociale.

Voilà les idées sur lesquelles vous allez me dire si nous sommes d'accord et si elles doivent indiquer aux délégués sénatoriaux socialistes quelle manifestation vous attendez d'eux sur mon nom.

Ce sont des idées d'ordre essentiellement pratique qui n'ont rien de commun avec des déclamations bruyantes et faciles ; et il est intéressant de savoir ce qu'en penseront nos élus socialistes du Nord.

Ceux-ci sont pour la plupart des maires, des adjoints, des conseillers municipaux aux prises, dans l'administration de leur commune, avec les difficultés de l'exécution. Ils savent quels obstacles se dressent sur la route de ceux qui ont charge de faire passer dans le domaine de la pratique les affirmations de la théorie ; et, ayant appris par expérience que les plus beaux gestes, même d'aspect révolutionnaire, suffisent rarement à la réalisation d'un progrès, ils s'associeront sans doute à la politique dont je viens d'esquisser les grandes lignes et qui, profondément socialiste en son but et pratique en ses moyens, est seule susceptible de réunir un jour, comme il faut le souhaiter, l'unanimité du prolétariat socialiste.

La Représentation Sénatoriale
DANS LE NORD
de 1876 à 1903

A la veille de l'élection sénatoriale du Nord il nous a paru qu'il ne serait pas sans intérêt de rappeler sommairement les noms des hommes qui, depuis 1876, c'est-à-dire depuis les premiers scrutins sénatoriaux qui eurent lieu sous la troisième République, représentèrent notre département à la Chambre-Haute, et de dire brièvement les circonstances de leur élection.

Recrutement et élection du Sénat

Le Sénat a été institué par la loi du 25 février 1875, relative à l'organisation des Pouvoirs publics ; sa composition, son mode de nomination et ses attributions ont été réglés par la loi du 24 février 1875, qui ne fut promulguée qu'après la précédente, et par la loi organique du 2 août 1875.

D'après la loi du 24 février 1875, le Sénat devait se composer de trois cents membres, dont deux cent vingt-cinq élus par les départements et les colonies et soixante-quinze par l'Assemblée nationale.

Ces derniers étaient inamovibles, et le Sénat devait pourvoir à leur remplacement au fur et à mesure des vacances par suite de décès, démission ou autre cause.

Les sénateurs des départements et des colonies devaient être élus au scrutin de liste par un collège électoral composé : des députés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et des délégués élus à raison de un par chaque conseil municipal.

Les sénateurs des départements et des colonies étaient élus pour neuf années et renouvelables par tiers tous les trois ans. Au début de la première session, les départements furent divisés en trois séries, et le tirage au sort désigna les séries qui seraient renouvelées à l'expiration de la première et de la deuxième période triennale.

La série B, comprenant le Nord, auquel avaient été attribués cinq sièges, fut indiquée comme celle qui serait renouvelée après la première. Nos premiers sénateurs n'avaient donc été élus que pour trois ans.

La loi organique de 2 août 1875 fixait les conditions des élections sénatoriales, celles des élections des délégués des conseils municipaux, et établissait les incompatibilités parlementaires.

Ces lois ont été modifiées par la loi du 9 décembre 1884.

Le Sénat doit maintenant se composer de trois cents membres élus par les départements et les colonies, toujours au scrutin de liste, quand il y a lieu, et au moyen d'un collège électoral composé de même façon que celui prévu par la loi du 24 février 1875, mais avec cette différence que le nombre des délégués des conseils municipaux a été augmenté. Ce nombre varie suivant l'importance des conseils municipaux. A Lille, il est de vingt-quatre, avec cinq suppléants.

Le nombre des sénateurs à élire a donc été augmenté dans plusieurs départements. Dans le Nord, il a été porté de cinq à huit.

La substitution des sénateurs élus aux sénateurs inamovibles se fait au fur et à mesure des vacances. Quand un sénateur inamovible disparaît, son siège est attribué par tirage au sort à l'un des départements où le nombre des sénateurs a été augmenté.

Le Nord comptait, avant la mort de M. Géry-Legrand et comptera après l'élection du 4 janvier prochain, sept sénateurs élus et deux inamovibles ; — ces derniers étant originaires de notre département.

Les membres du Sénat sont toujours élus pour neuf ans, renouvelables tous les trois ans, conformément à l'ordre des séries établies par la loi du 24 février 1875.

Pour être sénateur, il faut être Français, âgé de 40 ans au moins et jouir de ses droits civils et politiques.

Les Sénateurs inamovibles

Avant de se proroger et avant la réunion des collèges électoraux, l'Assemblée nationale nomma au scrutin de liste les soixante-quinze sénateurs inamovibles. Sept étaient du Nord. MM. Corne, Kolb-Bernard, Pajot, le comte Roger, Testelin, Théry, et Wallon.

M. le comte Roger disparaît le premier. A la suite de son décès, il fut remplacé, le 7 juillet 1881, par M. Wurtz, dont le siège échut le 24 juin 1884, à l'amiral Peyron.

MM. Corne, Kolb-Bernard et Pajot disparaissent ensuite ; M. Testelin décède le 21 août 1891 ; M. Théry, le 28 décembre 1896.

Il ne reste donc plus des sénateurs inamovibles, originaires du Nord et à ce titre le représentant à la Chambre-Haute, que M. Wallon, auquel il convient d'adjoindre M. de Marcère, élu par le Sénat, le 24 février 1884, en remplacement de M. de Rumilly.

M. Wallon, — le père de la Constitution, comme on l'a appelé, — est né à Valenciennes le 22 décembre 1812 ; il est donc âgé actuellement de 90 ans.

M. de Marcère est né à Domfront, dans l'Orne, le 16 mars, 1828. Ancien magistrat à Douai, il fut envoyé à l'Assemblée nationale par le département du Nord, et c'est à ce titre qu'on le considère comme l'un de nos représentants au palais du Luxembourg.

Les Sénateurs élus
DE 1876 A 1879

Les premières élections sénatoriales eurent lieu le 30 janvier 1876. Le maréchal de Mac-Mahon était alors président de la République et l'on était sous le ministère réactionnaire Buffet. Sur vingt-huit députés que comptait le Nord, vingt-deux étaient monarchistes, et quarante-et-un conseillers généraux sur soixante-et-un étaient hostiles à la République.

Une liste républicaine fut élaborée, dite d'Union constitutionnelle, et patronnée par l'*Echo du Nord* et par le *Progrès du Nord*. Ces journaux préconisaient « l'union des trois gauches tant que la République serait contestée ».

C'est là-dessus que s'engagea la bataille contre les légitimistes, les orléanistes et les bonapartistes, séparés d'abord et qui, finalement, firent alliance.

La liste républicaine comprenait les noms du général Faidherbe, de M.M. Catel-Béghin, maire de Lille, E. Lebleu, C. Fournier et du baron Séguier. Ce dernier, qui remplaça sur la liste le docteur Soins, ne fut pas agréé sans quelque difficulté. Ancien préfet du Nord il avait pas mal houspillé les républicains ; et le *Progrès du Nord* ne consentit qu'au dernier moment à le porter au nombre de ses candidats.

Les journaux monarchistes avaient essayé de s'entendre pour présenter une liste unique. De nombreuses ambitions se montraient ; ils ne purent y parvenir tout d'abord.

La *Vraie France*, journal légitimiste, présenta MM. de Melun, de Staplande et Beaucarne-Leroux ; le *Propagateur* patronna MM. de Staplande, Jules Brame, Maurice et Maillet ; le *Mémorial* fit campagne pour MM. Jules Brame, Maillet, Maurice, de Staplande et le comte d'Hespel. Enfin, se forma un comité dit d'Union conservatrice, à la tête duquel se trouvaient MM. Plichon, Desrousseaux et A. Bergerot ; il offrit aux 814 électeurs du collège du Nord la salade suivante qu'ils absorbèrent en deux repas : Jules Brame, Maillet et Maurice, bonapartistes ; de Staplande, légitimiste, et d'Hespel, orléaniste. Il y eut encore à cette élection, trois candidats bonapartistes, mais qui ne comptèrent guère : M. René Hamoir, qui obtint 8 voix ; M. Julien Lefebvre, qui en obtint 4, et M. Jules Brabant qui n'en eut qu'une.

Il y eut 810 suffrages exprimés. Obtinrent au premier tour et furent élus : MM. Maurice Nicolas-Jules, 436 voix ; Brame Jules, 423 voix ; Maillet Maxime-Romain, 423 voix. Obtinrent ensuite au premier tour : MM. de Staplande Louis, 400 voix ; Catel-Béghin, 389 ; baron Séguier Tony, 378 ; comte d'Hespel Octave, 376 ; général Faidherbe Louis, 373 ; Fournier Casimir, 339 ; Lebleu E.-Philippe, 334 ; Beaucarne-Leroux Louis, 73 ; comte de Melun Anatole, 37 : Nous avons dit les voix obtenues par MM. Hamoir, Lefebvre et Brabant.

Entre le premier et le deuxième tour, le comte d'Hespel déclara qu'en cas de revision de la Constitution, il voterait pour la monarchie héréditaire et rallia ainsi une trentaine de suffrages légitimistes.

Il n'y eut, au second tour, que 807 votants. MM. d'Hespel et de Staplande furent élus par 406 et 405 voix.

DE 1879 A 1888

Le 5 janvier 1879 eut lieu le premier renouvellement partiel du Sénat. Le Nord, comme nous l'avons dit, faisait partie de la série B, comprenant les sénateurs dont le mandat expirait après la première période triennale.

Il n'y eut que deux listes en présence : la liste républicaine patronnée par l'*Echo*, le *Progrès* et le *Petit Nord*, et qui passa au premier tour, et la liste conservatrice, présentée par le *Propagateur* et la *Vraie France*.

Les 798 suffrages exprimés sur 803 inscrits se répartirent ainsi :

Liste républicaine : MM. J. Dutilleul, maire de Lille, 438 voix ; Massiet de Biest, 422 ; général Faidherbe, 420 ; Merlin, 415 ; C. Fournier, 413.

Liste conservatrice : MM. des Rotours, 392 voix ; Plichon, 383 ; Maillet, 372 ; Crepin-Delinsel, 362 ; comte d'Hespel, 357.

M. Dutilleul, étant venu à décéder le 16 août 1883, une élection complémentaire eut lieu le 25 janvier 1885.

La loi du 9 décembre 1884 avait augmenté le nombre des électeurs sénatoriaux ; il y avait alors 2.297 inscrits, et il y eut 2.286 votants.

Les républicains présentèrent M. Macarez ; le *Nouvelliste* et la *Vraie France* présentèrent, comme candidat conservateur, M. Fiévet qui fut élu par 1.181 voix contre 1.101 ; les monarchistes avaient regagné un siège.

Il essayaient d'en regagner un second le 19 juin 1887, en présentant M. Marie Soufflet à l'élection qui eut lieu en remplacement de M. Casimir Fournier, décédé.

Les républicains opposèrent à ce candidat de la *Vraie France* et du *Nouvelliste*, M. Alfred Girard qui fut élu, au troisième tour de scrutin, par 1,157 voix contre 1.131.

DE 1888 A 1897

Le troisième renouvellement de la représentation sénatoriale dans le Nord se fit en 1888 ; le scrutin eut lieu le 5 janvier.

Notre département n'avait encore à élire que cinq sénateurs.

La *Vraie France* et la *Dépêche* présentèrent, comme candidats conservateurs, MM. Dejardin-Telliez, Ernest Didier, Léon Legrand, le général L'Heriller et Alfred Thiriez.

A cette liste, les républicains opposèrent : MM. Merlin, Girard, Cirier, Claeys et Scrépel. Un congrès les avait désignés. La campagne de l'*Echo* ne fut pas très vive ; le *Progrès* et le *Petit Nord* batailleront davantage.

La *Dépêche*, tout en qualifiant ses candidats de conservateurs, ce qui — même à l'époque — signifiait réactionnaires et monarchistes, adressa un appel aux républicains modérés.

Il fallut deux tours de scrutin. Il y eut 2.297 votants sur 2.302 inscrits.

Au premier tour, passèrent : MM. Merlin, 1,170 voix ; A. Girard, 1.166 ; Cirier, 1.165. Les candidats réactionnaires venaient ensuite avec un nombre de voix variant entre 1.119 et 1.104. MM. Alfred Giard et Géry-Legrand, qui n'étaient pas candidats, avaient obtenu respectivement 120 et 81 voix. Ces suffrages se reportèrent au deuxième tour sur MM. Claeys et Scrépel qui obtinrent : le premier, 1.155 voix et le second, 1.154. Ils étaient élus contre MM. Dejardin-Thelliez et Alfred Thiriez qui étaient restés les candidats des conservateurs.

La représentation sénatoriale était redevenue tout entière républicaine.

M. Carnot, sénateur inamovible, étant venu, quelque temps après, à décéder, son siège, conformément à l'article 3 de la loi du 9 décembre 1884, fut tiré au sort entre les départements dont la représentation sénatoriale avait été augmentée par ladite loi, et attribué au Nord.

L'élection fut fixée au 21 juin 1888.

Elle se fit entre M. Géry-Legrand et M. le général L'Hériller, le candidat conservateur blackboulé le 5 janvier précédent. Au premier tour, M. A. Giard avait obtenu 225 voix et avait amené un ballottage.

Voici quels furent les résultats du deuxième tour :

Inscrits : 2.342 ; votants : 2.333 ; M. Géry-Legrand, 1.194 voix, élu ; général L'Hériller, 1.059 voix ; M. Giard n'en obtenait plus que 78.

Le 4 janvier 1891, eut lieu une autre élection partielle pour pourvoir au remplacement de M. Cirier, décédé le 20 octobre 1890. M. Maxime Lecomte fut élu au deuxième tour par 1,274 voix contre 1.031 à M. Hellin, candidat conservateur présenté par la *Dépêche* et 12 à M. Telliez, candidat de l'*Echo*.

M. Maxime Lecomte était patronné par le *Progrès du Nord*. Le *Réveil du Nord*, alors journal républicain progressiste, le soutint pendant les derniers jours de la campagne, parce qu'il s'était déclaré partisan de la revision de la Constitution, du changement de la base électorale du Sénat et qu'il avait voté la proposition Maujan.

Le 13 mars 1892, nouvelle élection partielle occasionnée par le décès de l'amiral Peyron, sénateur inamovible, dont le siège était attribué au département du Nord. Deux candidats seulement furent en présence : M. Trystram qui fut élu par 1.232 voix contre 1.077 à M. Alphonse Outters, candidat de l'*Echo*, soutenu par le *Nouvelliste-Dépêche*.

M. Trystram avait été défendu par le *Réveil*, alors journal républicain progressiste, dans les mêmes conditions que M. Maxime Lecomte.

Le décès de M. Merlin amena une dernière élection durant cette période de neuf ans. L'élection eut lieu le 23 juin 1895, entre M. Depreux, qui fut élu par 1.429 voix sur 2.375 votants, M. Latné, qui obtint 842 voix, et le citoyen Moreau qui en obtint 104.

C'était la première fois qu'un candidat nettement socialiste se présentait au Sénat. La candidature du citoyen Moreau avait été patronnée par le *Réveil* devenu organe socialiste.

DE 1897 A 1903

En 1897, par suite des deux sièges (celui de Carnot père et celui de l'amiral Peyron) attribués à notre département, parmi ceux des membres de la Chambre-Haute disparus, le Nord avait à élire sept sénateurs.

A la suite d'avances non déguisées de la part de la *Dépêche*, l'*Echo* tenta de former une liste sur laquelle devait figurer M. Cambon, ancien préfet du Nord, et que les cléricaux s'étaient engagés à la défendre ; il ne put réussir dans ses démarches.

C'est alors que la *Dépêche*, après avoir constaté l'échec lamentable de l'*Echo*, composa une liste de sept candidats qu'elle donna comme républicains libéraux. Le *Progrès* présenta sa liste qui contenait les noms de six des sénateurs sortants et celui de M. Emile Dubois, député ; les cercles radicaux-socialistes en présentèrent une autre ; enfin, le Parti Ouvrier entra dans la lutte.

Le citoyen Jules Guesde, le matin de l'élection, écrivait dans le *Réveil*, sous le titre « *A l'assaut du Sénat* » :

« ... Il fut un temps où l'on prétendait faire merveille, reculer les bornes du révolutionnarisme, en s'interdisant de participer à l'élection des délégués sénatoriaux...

« ... Pourquoi distinguerions-nous, en effet, entre les divers pouvoirs publics qu'il a pu convenir à la bourgeoisie d'instituer pour sa sauvegarde et dont la conquête s'impose au prolétariat organisé pour la transformation de la propriété et de la production capitalistes en propriété et en production sociales ? »

Dans une récente interview, il avait déclaré : « Tant que le pouvoir politique n'aura pas été enlevé à la bourgeoisie par le parti socialiste il n'y aura rien de fait, il n'y aura même rien de faisable : l'outil de la transformation sociale nous manquera.

« La prise de possession du pouvoir c'est la préface de l'expropriation économique que nous poursuivons ; nous faisons pour le Sénat ce que nous avons fait pour les divers corps électoraux : nous l'envahissons.

« Nous sommes décidés à nous emparer de toutes les positions qu'on peut prendre à coups de bulletins. »

Voici donc quels étaient les partis en présence au dernier renouvellement général de la représentation sénatoriale dans le Nord.

L'élection eut lieu le 3 janvier 1897.

En voici les résultats :

Liste du Parti Ouvrier : Henri Carrette, maire de Roubaix, 131 voix ; Cousin-Corbier, conseiller municipal de Fourmies, 122 ; Giard Alfred, professeur à la Sorbonne, ancien député de Valenciennes, 217 ; Moreau Emile, ancien député de Roubaix, 217 ; Rassel Julien, 117 ; colonel Sever, député de Lille, 195 ; docteur Staes-Brame, adjoint au maire de Lille, 181.

Liste des cercles radicaux-socialistes : docteur Cathelotte, conseiller municipal de Berlaimont, 65 voix ; Delabre, ancien maire de Rumilly, 54 ; J. Dourges, cultivateur à Vred, 47. Les cercles radicaux-socialistes avaient porté en même temps les citoyens Emile Moreau, Alfred Giard, colonel Sever et Staes-Brame, de la liste du Parti Ouvrier.

Liste de la *Dépêche* : MM. Alfred Dumont, 808 voix ; Joseph Morel, 786 ; Félix Dehau, 780 ; Ch. Rogez, 778 ; Emile Bouilliez, 777 ; Lefebvre-Pontalis, 773.

Liste du *Progrès*, qui fut élue au premier tour : MM. Léon Claeys, 1.421 voix ; Maxime Lecomte, 1.410 ; Alfred Girard, 1.400 ; Théophile Depreux, 1.394 ; J.-B. Trystram, 1.377 ; Géry-Legrand, 1.373 ; et Emile Dubois, 1.348.

Il y avait 2.309 électeurs inscrits ; il y eut 2.285 suffrages exprimés.

C'est le décès de M. Géry-Legrand qui a laissé un siège vacant et occasionne l'élection du 4 janvier prochain.

En résumé, la représentation sénatoriale dans le Nord a compté, jusqu'à ce jour, vingt-et-un membres élus.

Jean DARY.

NOS DÉPÊCHES
(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

L'AFFAIRE RORIQUE

Procès en revision

Brest, 31 décembre. — Eugène de Grave alias Joseph Rorique — dont le procès en revision va être jugé prochainement par la cour de cassation, est venu à Brest recueillir tous les journaux de l'époque qui ont publié les débats complets de son procès, ainsi que les articles sur la longue instruction qui avait été successivement menée par MM. les capitaines de frégate Crespin et Maupin, commissaires rapporteurs près le tribunal maritime de Brest, qui condamna à mort les deux frères Rorique, malgré leurs protestations d'innocence.

M. Eugène de Grave a rendu visite à M. Campredon, ancien surveillant principal, directeur de la prison maritime de Brest.

M. Campredon est aujourd'hui établi commerçant à Recouvrance-Brest, non loin de la prison maritime.

M. de Grave a rappelé à M. Campredon ses 10 mois et 19 jours de prison à Brest et l'a longuement entretenu de son projet de revision.

Comme il demandait à l'ancien surveillant principal son avis, celui-ci a répondu : « Je crois toujours à votre culpabilité ; votre attitude et celle de votre frère Léonce de Grave — alias Alexandre Rorique — n'ont jamais été celles d'innocents. Tous deux vous vous êtes moqués de tout le monde. »

M. de Grave n'en continua pas moins, mais en vain, à essayer de convaincre M. Campredon de son innocence, puis il lui parla de son livre sur le bagne, de ses déboires avec son éditeur, etc.

Plusieurs témoins de Brest seront cités à comparaître devant la cour de cassation quand sera évoquée cette sensationnelle affaire de la « Ninorahiti ».

Au Maroc

LES REBELLES DEVANT FEZ

Tanger, 31 décembre. — Le bruit court que le prétendant est à vingt milles de Fez. Il est douteux qu'il se hasarde à attaquer la ville, en raison du peu de vivres dont il dispose.

Les communications télégraphiques sont interrompues.

Le ministre anglais a avisé les consuls de conseiller aux résidents et aux voyageurs anglais de se diriger sur les côtes.

LES ARMEMENTS DE L'ESPAGNE

Madrid, 31 décembre. — Le gouvernement espagnol pour le moment limite ses préparatifs militaires à ses possessions au Maroc, mais il voudrait une action collective des puissances signataires de la convention de 1880 pour défendre les vies et les propriétés des Européens et des protégés consulaires et même pour maintenir l'autorité du sultan contre le mouvement de réaction musulmane qui se produit. La tendance dans les hautes réunions politiques de Madrid est d'agir de concert avec les puissances disposées à intervenir ou à exercer une influence pour maintenir le « statu quo » au Maroc.

Plusieurs ambassadeurs ont eu des conférences avec le ministre des affaires étrangères qui, comme eux, avait reçu hier des nouvelles plus rassurantes données aux représentants étrangers à Tanger par Sidi Mahommed Torrès.

On vient de rappeler les officiers en congé, mais ni les réserves, ni les conscrits des classes actuelles. Les préparatifs de la marine se limitent à l'envoi à Tanger du vieux croiseur « Infante-Isabel » et à l'ordre de préparer une dizaine de navires, dont trois croiseurs seulement pourraient être armés avant le 15 janvier.

Les bourses de Madrid et de Barcelone sont très impressionnées par les nouvelles du Maroc et la perspective des dépenses. Tous les fonds et les valeurs sont en baisse ; le change a haussé d'un point.

LA VILLE DE FEZ PRIVEE D'EAU

Madrid, 31 décembre. — On mande de Tanger que les hostilités augmentent à Fez contre le Sultan. Les Maures mettent en vente des photographies qui représentent le Sultan habillé d'une manière grotesque.

Le Sultan a réuni toutes les notabilités et les a encouragés en leur disant d'avoir bon espoir.

Les rebelles ont coupé les aqueducs et laissent Fez sans eau. Si des secours n'arrivent pas la ville sera forcée de se rendre avant trois jours

Fez, la capitale séculaire du Maroc, où le sultan Moulaï Abdul el Aziz vient de s'enfermer et où il paraît déterminé à résister aux hordes de Bou Hamara, est, de l'avis de tous les voyageurs, une des villes les plus enchanteresses et les plus pittoresques de l'empire marocain.

Reclus la célèbre en termes dithyrambiques : « Quand on contemple Fez, s'écrie-t-il, du haut des promontoires couronnés de ru-